

Du 03 avril 2026

Nombre de  
représentants en exercice : 11  
de présents : 10  
de votants : 10

NOTA- Le Maire certifie que  
le compte rendu de cette  
délibération  
a été affiché à la porte de la  
Commune  
le 07 avril 2026  
La convocation du Conseil  
avait été faite  
30 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le trois du mois d'avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de **LACOLLONGE** étant assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick DUMEL, Maire

Présents : Patrick DUMEL, Christiane BLANC, Michaël MURAT, Gérard MELON, Jean-Pierre POYER, Sarah GUYOT, Fabrice THOMAS, Vincent LOIGEROT, Magalie BALTOU, Laëtitia CASIER.

Excusée : Isabelle LUPFER,

Quorum : 6

Ordre du jour :

- ✓ Approbation des PV du 12 décembre 2025 et 20 mars 2026
- ✓ Désignation des délégués dans les organismes extérieurs,

Il a été procédé conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal Christiane BLANC ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

Lors de la réunion du 20 mars 2026, c'est le PV de la réunion du 12 décembre 2025 qui était à valider et non celui, déjà validé, du 07 novembre 2025.

Le conseil approuve, à l'unanimité, le PV de la réunion du 12 décembre 2025 et celui du 20 mars 2026

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

Vu l'article L.5211-7 du CGCT disposant, entre-autre, que les syndicats de communes sont administrés par un organe délibérant composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres dans les conditions prévues à l'article L. 2122-7.

Vu la délibération n° 008-2026 du 20 mars 2026 qu'il convient de modifier,

Monsieur le Maire explique que les membres du conseil doivent élire les délégués qui représenteront la commune au sein des différents syndicats. Par dérogation, le conseil décide de ne procéder à bulletin secret mais à main levée.

**OBJET**

**ELECTION DES  
DELEGUES  
COMMUNAUX ET  
CONSTITUTION  
COMMISSIONS  
COMMUNALES ET  
COMITES  
CONSULTATIFS  
(ANNULE ET  
REPLACE LA  
DELIBERATION  
N°008-026 DU 20  
MARS 2026)**

Acte rendu exécutoire après  
dépôt légal en Préfecture  
le 07 avril 2026

Après en avoir délibéré, décide, À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS, de procéder à la désignation des délégués à main levée de la façon suivante :

**GBCA :**

Titulaire : Patrick DUMEL

Suppléant : Michaël MURAT.

Après en avoir délibéré, décide, À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS, de procéder à la désignation des délégués à main levée de la façon suivante :

**SYNDICAT DE LA BAROCHE :**

Titulaires : Christiane BLANC – Patrick DUMEL

Suppléants : Isabelle LUPFER – Magalie BALTOLU

Après en avoir délibéré, décide, À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS, de procéder à la désignation des délégués à main levée de la façon suivante :

**SYNDICAT DE LA FOURRIERE :**

Titulaire : Vincent LOIGEROT

Suppléant : Fabrice THOMAS

Après en avoir délibéré, décide, À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS, de procéder à la désignation des délégués à main levée de la façon suivante :

**TDE 90 :**

Titulaire : Michaël MURAT

Suppléant : Patrick DUMEL

Ont également été désignés, à main levée et à l'unanimité, aux organismes suivants :

**PRÉVENTION ROUTIERE** : Gérard MELON

**CORRESPONDANT DEFENSE** : Jean-Pierre POYER

**RÉFÉRENT AMBROISIE** : Vincent LOIGEROT

**DÉLÉGUÉ NATURA 2000** : Fabrice THOMAS

**RÉFÉRENT COMMUNAL POUR LES DECHETS** : Vincent LOIGEROT

Ont été désignés, à l'unanimité et à main levée, les membres des commissions permanentes suivantes :

- **Budget, travaux** : Patrick DUMEL, Fabrice THOMAS, Vincent LOIGEROT, Michaël MURAT, Gérard MELON, Jean-Pierre POYER, Isabelle LUPFER, Laetitia CASIER.
- **Affaires scolaires** : Christiane BLANC, Sarah GUYOT, Laetitia CASIER, Magalie BALTOLU.

Les comités consultatifs suivants :

- **Forêts, chemins ruraux, environnement, écologie** : Patrick DUMEL, Jean-Pierre POYER, Michaël MURAT, Vincent LOIGEROT, Fabrice THOMAS, Gérard MELON

- **Fleurissement – décoration du village** : Michaël MURAT, Isabelle LUPFER, Vincent LOIGEROT, Patrick DUMEL, Sarah GUYOT, Christiane BLANC, Fabrice THOMAS, Laetitia CASIER.

Les comités consultatifs seront peut-être complétés par des habitants souhaitant y participer.



La prochaine séance est prévue le 17 avril à 20h30.

Les points à l'ordre du jour sont épuisés la séance est levée à 20h45.

Le Maire, Patrick DUMEL	La secrétaire, Christiane BLANC
	